

Comment planter les vignes

Автор(и): Институт по лозарство и винарство – Плевен

Дата: 24.11.2024 *Брой:* 11/2024



Période de plantation

La plantation de la vigne peut être réalisée en automne et au printemps. Il est établi que la plantation d'automne assure un meilleur taux de reprise et une croissance plus vigoureuse des vignes durant la première année. La plantation de printemps est considérée comme la pratique la plus courante dans notre pays. Elle est de préférence effectuée dans la seconde quinzaine de mars et au début avril, dès que les travaux des champs deviennent possibles.

Préparation des vignes pour la plantation

Avant la plantation, les racines des vignes sont trempées dans l'eau pendant un à deux jours afin de les rafraîchir. Cette opération est obligatoire lorsque la plantation est effectuée au printemps. La préparation des vignes pour la plantation se fait comme suit :

- toutes les racines bien développées situées à la base du porte-greffe sont conservées ;
- les racines sont taillées à une longueur de 6 à 8 cm ;
- les racines blessées et endommagées sont coupées jusqu'au tissu sain ;
- toutes les racines qui se sont développées à partir des nœuds supérieurs sont enlevées jusqu'à la base ;
- le sarment qui s'est développé à partir du greffon est taillé à 2 bourgeons (yeux) visibles ;
- si plus d'un sarment a germé, on sélectionne le plus vigoureux et le mieux positionné et les autres sont supprimés ;

S'il n'est pas possible de planter immédiatement les vignes achetées, elles peuvent être stockées temporairement dans une cave à une température ne descendant pas en dessous de 0°C. Le système racinaire est recouvert de sable de rivière propre et humide, qu'il faut périodiquement réhumidifier. Si le sable n'est pas disponible, les racines peuvent être recouvertes de terre humide.

Méthodes de plantation

La plantation de la vigne peut être réalisée de plusieurs manières : en trous de plantation, avec un plantoir, avec une tarière hydraulique, par ouverture de sillons, avec une planteuse, etc.

La plantation en trous est la méthode la plus répandue dans notre pays. Elle assure une très bonne reprise des vignes. Le creusement des trous de plantation s'effectue comme suit :

Préparation de la vigne pour la plantation



Préparation de la vigne pour la plantation

Fig. 1 Vigne avec plus d'un sarment développé

2.1. vigne avant la taille

2.2. vigne après avoir été préparée pour la plantation

- le trou de plantation est creusé à l'endroit marqué par le fil repère, à l'aide d'une bêche, sur une profondeur de 40 cm et une largeur de 25–30 cm ;
- au fond du trou de plantation, il est conseillé d'appliquer 1–2 kg de fumier de ferme bien décomposé, préalablement mélangé à de la terre meuble ;
- le jeune plant de vigne est placé dans le trou de plantation de sorte que les racines reposent sur le fond du trou préalablement préparé ;
- le trou est rempli de terre jusqu'à mi-hauteur, puis celle-ci est fermement tassée, après quoi 5–6 litres d'eau sont versés dans le trou ;

- après infiltration de l'eau, le trou est rempli de terre jusqu'au bord supérieur et à nouveau bien tassé ;
- un repère est enfoncé dans le sol juste à côté de la vigne pour indiquer l'emplacement du talon du plant de vigne planté ;
- il est important qu'au moment de placer la vigne dans le trou, le point de greffe soit positionné au niveau de la surface du sol ;
- un monticule de terre meuble est formé au-dessus de la vigne plantée, qui dans le cas d'une plantation de printemps recouvre le talon d'une couche de terre de 5–6 cm, et dans le cas d'une plantation d'automne – de 25–30 cm ;



Plantation en trou

Soins des vignes après la plantation

- Il est impératif que pendant la période de végétation les monticules ne soient pas découverts. Sur les sols plus lourds, du sable peut être saupoudré directement autour du talon, ou le monticule peut être sablé sur le dessus pour éviter la formation d'une croûte épaisse.
- Pendant la période de végétation, les nouveaux sarments émergent à travers le monticule de terre formé. Lorsqu'une croûte se forme sur le monticule après la pluie, elle est ameublie, et lorsqu'elle s'affaisse, elle est

reconstituée.

- Lorsque les sarments atteignent 25–30 cm, les monticules sont ouverts et les racines adventives sont supprimées, après quoi les monticules sont à nouveau reconstitués.
- Si nécessaire, une lutte mécanique ou chimique contre les taupins et les vers gris est effectuée.
- Les jeunes vignes ne sont pas ébourgeonnées, pincées ou dédoublées, car une réduction de la surface foliaire les affaiblit.
- Au début du mois de septembre, les monticules sont ouverts pour permettre au bas du sarment de se lignifier, et ils sont reconstruits à nouveau avant l'arrivée du froid.
- Il est préférable que la taille des vignes d'un an soit effectuée au printemps de la deuxième année.